



# Prise en charge d'une personne étranger qui va venir en France

Par **Jamdu93**, le **24/01/2016** à **21:38**

Bonsoir

Ma mère vivant en Algerie .actuellement elle est souffrante. Mon père a travaillé en France, il a une pension qu'il perçoit en euros sur un compte devise en Algerie.

J'ai téléphoné à la sécurité sociale afin de voir si les droits de mon père sont ouverts. Il m'ont répondu , que les droits était ouvert, par contre ma mère n'était pas rattaché.

J'ai envoyé un formulaire de rattachement de conjoint à la sécurité sociale.

Ma question est : ma mère souffre des problèmes de cœur , elle doit subir une intervention , comment faire pour qu'elle soit prise à 100pourcent.

Pourriez vous m'aider dans mes démarches.

Cordialement

Jamila'